

**Réunion publique du Conseil de quartier Secrétan**  
**Lundi 25 octobre à 19h30 - Maison du Combattant et des Associations**

Réunion animée par Gisèle STIEVENARD, déléguée du maire pour le quartier Secrétan

**Le renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation**

Chaque Conseil de quartier comporte un groupe d'animation composé de trois collèges de 7 personnes : un collège d'habitants volontaires tirés au sort publiquement, un collège de représentants associatifs et un collège de représentants désignés par le Conseil d'Arrondissement. Le mandat de 2 ans du collège des habitants vient à échéance à la fin de l'année, c'est pourquoi **son renouvellement sera effectué lors de la réunion publique du 8 décembre**. On procédera en effet au **tirage au sort des personnes volontaires** qui auront présenté leur candidature en début de séance. Les habitants souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier sont donc invités à participer à cette réunion.

*Dans le quartier Secrétan, participation au Rallye pédestre inter-quartiers à deux reprises, à la fête des associations de commerçants avenue Secrétan ainsi qu'au repas de quartier en 2009, visite de la Maison du Partage 32 rue Bouret, des logements neufs passage de la Brie, concertation pour Autolib, participation au Conseil de Sécurité et de Prévention de l'Arrondissement.*

**Présentation de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement**

*En présence d'Elise DUCHIRON, chargée de mission auprès de l'association.*

L'association Solidarités Nouvelles pour le Logement est née il y a une vingtaine d'années à l'initiative d'habitants du 19<sup>ème</sup> résidant dans ce quartier pour lutter contre le mal-logement. L'objectif est de fournir un logement à loyer très modéré aux personnes les plus démunies et de les accompagner vers une solution plus pérenne. A Paris, l'association dispose de 170 logements (dont 16 dans le quartier Secrétan) et d'un millier de bénévoles. **Le groupe local SNL est à la recherche de logements disponibles ainsi que de bénévoles dans le quartier**. Leur mission est d'aider les familles à s'insérer dans le quartier par la participation à des sorties, des ateliers. L'engagement représente une rencontre par mois avec le locataire et le groupe local.

*Les candidats au bénévolat peuvent s'adresser à <http://www.snl-union.org>, téléphone : 01 58 30 73 31.*

**Présentation du programme « Paris Santé Nutrition »**

*En présence de Christophe NAJEM, conseiller délégué auprès du Maire du 19<sup>ème</sup> chargé de la santé*

Paris participe au *Programme National Nutrition Santé* visant à prévenir l'obésité et le surpoids chez les enfants en passant par l'éducation et associant les familles, l'école, les structures d'accueil, les associations sportives.

En effet, l'obésité touche en 2009 près d'un enfant parisien sur 6.

Paris Santé Nutrition prévoit :

- un renforcement du **dépistage du surpoids** des enfants de 0 à 12 ans,
- de la **prévention** par le biais de la sensibilisation à la consommation de fruits et légumes (distribution d'un fruit de saison par semaine dans les écoles), la diffusion de livrets pédagogiques, l'accession des familles les plus démunies (hébergées en hôtels sociaux par exemple) à une alimentation équilibrée via des restaurants sociaux
- la **prise en charge** par la mise en place d'ateliers d'éducation nutritionnelle et physique avec des infirmières, des diététiciens, des éducateurs sportifs.

Le programme est mis en place dans **3 arrondissements pilotes** qui sont le 13<sup>ème</sup>, le 15<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup>. Notre arrondissement est pilote car sa population est populaire, touchée par la précarité.

C'est aussi l'arrondissement comptant le plus grand nombre de jeunes en surpoids. Cependant, l'éducation peut contribuer à l'amélioration des modes de vie alimentaires.

Un **diagnostic** est réalisé par les chefs de projet locaux dans chaque arrondissement pour connaître de manière approfondie la population, les acteurs et les équipements mobilisables autour de l'enfant (école, restauration collective, équipements associatifs et sportifs, commerces...). Des comités de pilotage sont constitués pour impliquer les partenaires institutionnels, associatifs, publics et privés pertinents. Des ambassadeurs PSN sont formés parmi les habitants.

Un comité scientifique parisien valide et évalue la méthodologie.

Questions/remarques :

- *Comment sont élaborés les menus des cantines ?*

Les coordinatrices prennent part à l'élaboration des menus par la Caisse des Ecoles.

- *Des produits issus de l'agriculture biologique sont-ils proposés ?*

Pour l'instant, seul le pain est bio. Les coûts restent importants car il n'y a pas encore suffisamment de producteurs.

- *Le 19<sup>ème</sup> arrondissement manque d'équipements sportifs, les petits clubs doivent être soutenus financièrement par la Ville.*

Le stade Jules LADOUMEGUE sera totalement reconfiguré dans le cadre des travaux de prolongement du tramway. Dans le quartier, l'espace Pailleron a été rénové récemment. Les 6 centres d'animation de l'arrondissement proposent également de nombreuses activités accessibles à des sommes modiques.

- *N'est-il pas plus facile de toucher les élèves des écoles élémentaires que des collèges et lycées, qui fréquentent massivement les « fast-foods » ?*

Des études montrent que les mauvaises habitudes alimentaires se prennent dès la maternelle : une alimentation équilibrée dès la petite enfance va le rester à l'adolescence.

Le Programme PSN va cibler les collèges et lycées cette année, et plus particulièrement les filles. De plus, les distributeurs de produits sucrés ont été supprimés suite à un projet de loi de Jean-Marie LE GUEN à l'Assemblée Nationale.

- *Les lycéens déjeunent beaucoup à l'extérieur et sont adeptes de la restauration rapide, pourquoi ne pas passer des accords avec ces commerces ?*

Des actions auprès des commerçants seront menées notamment sur les prix des fruits et légumes. Mais, le commerce restant une liberté, la Ville ne peut pas les contraindre. Il faudrait revoir aussi l'aménagement et le coût des cantines.

### Questions et informations diverses

- Le terrain d'éducation physique situé sous le métro aérien abrite actuellement de jeunes exilés afghans attendant de partir vers l'Angleterre. Les structures d'hébergement ouvertes par la Ville de Paris ne peuvent pas toutes prendre en charge une population de plus en plus importante depuis la fermeture de Sangatte. Grâce au soutien de la Ville, France Terre d'Asile et Emmaüs disposent d'un kiosque d'accueil dans le 10<sup>ème</sup> et proposent des hébergements.

- *Est-il vrai qu'une salle de consommation à moindre risque va ouvrir dans l'arrondissement ?*  
Ces salles existent dans certaines villes à l'étranger (Genève, Bilbao) et permettent une consommation de stupéfiants encadrée par des médecins afin d'en diminuer les risques (overdoses, SIDA, hépatites...) et de faciliter l'accompagnement vers le sevrage des usagers de drogues. La Ville de Paris mène des études sur ce sujet, mais aucun projet n'est localisé à ce jour.

- La halle Secrétan : Le projet de la société SODEARIF a été retenu pour la création d'une ludothèque et d'une offre commerciale diversifiée. Le projet a été ralenti car une des enseignes annoncées initialement s'est désistée. SODEARIF cherche un remplaçant.

- *Nuisances causées par les pigeons et les corneilles, notamment dans un bâtiment vide au 4 rue de Chaumont.*

Cet immeuble doit être détruit d'ici peu. Des pigeonniers contraceptifs sont mis en place dans les arrondissements pour enrayer leur développement.

- *Le trottoir devant le bureau de tabac situé à l'angle des rues de Meaux et Sadi-Lecointe est jonché de débris et mégots.*

Les inspecteurs de propreté vont renforcer leur vigilance quant à cet établissement par des verbalisations, mais également par l'information et le conseil.

- *Le passage de la Brie a été réhabilité, mais un immeuble demeure dégradé. La Ville peut-elle intervenir pour imposer un ravalement de façade ?*

Cet immeuble a été exclu de la réhabilitation car le propriétaire s'est engagé à le remettre en état. Un permis de construire a été déposé pour une remise en état totale du bâtiment.

- Les membres des groupes d'animation des Conseils de quartier et les commerçants ont été conviés à des réunions de concertation sur la nouvelle réglementation des terrasses.

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel - 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

